

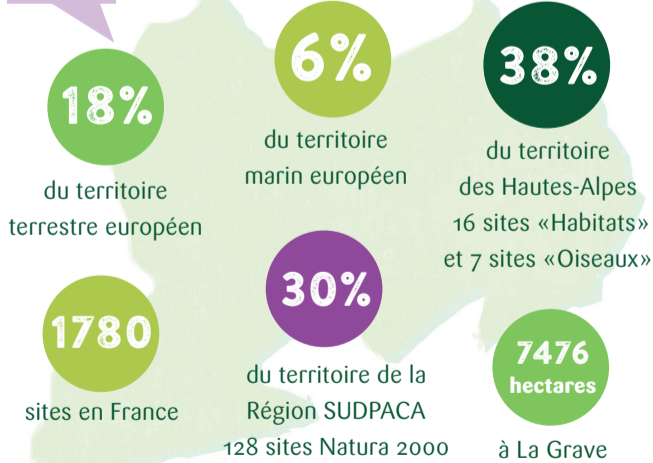
Une politique environnementale européenne

Natura 2000 est une politique environnementale issue de deux directives européennes «Habitats-Faune-Flore» et «Oiseaux»

Objectif

Elle a pour objectif la conservation d'espèces de la flore et de la faune et de leurs milieux naturels rares et à protéger à l'échelle de l'union européenne. Ces espèces et milieux sont alors qualifiés «d'intérêt communautaire».

Étendue



Actions

Différentes actions sont mises en œuvre sur les sites Natura 2000 : allant de l'étude des espèces et des milieux naturels à la mise en œuvre d'actions de préservation ou encore de sensibilisation de différents publics.

Développement durable et concertation

L'objectif du réseau est de favoriser le maintien de la biodiversité, tout en tenant compte des exigences économiques, sociales, culturelles et régionales.

| | |
|------------------------------|---|
| Type de milieu | Autres milieux |
| Type de contrat | Contrats ni agricoles ni forestiers |
| Objet du contrat | Aménagement pour la préservation de milieux fragiles (zones humides) ; Réouverture de milieux en déprise ; Chantier d'élimination de plantes invasives... |
| Financement ou indemnisation | Forfaits ou sur la base d'un devis selon le manque à gagner ou les coûts supplémentaires induits |

| | |
|------------------------------|--|
| Type de milieu | En milieu forestier (ce type de contrat n'existe pas sur Emparis-Goléon) |
| Type de contrat | Contrats forestiers |
| Objet du contrat | Maintien de bois sénescents ; Création de mares forestières... |
| Financement ou indemnisation | Forfaits ou sur la base d'un devis selon le manque à gagner ou les coûts supplémentaires induits |

| | |
|------------------------------|---|
| Type de milieu | En milieu agricole |
| Type de contrat | Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) |
| Objet du contrat | Plan de gestion pastorale ; Maintenir la richesse floristique et un bon équilibre agroécologique ; Préserver les habitats/espèces à fort enjeu par un retard de fauche ; Maintenir la richesse floristique des prairies dans les zones difficiles par une fauche à la motofaucheuse |
| Financement ou indemnisation | Forfait à l'hectare |

Les acteurs du site (propriétaires, gestionnaires, agriculteurs...) ont la possibilité de s'engager dans la démarche Natura 2000 et de contribuer à la préservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire au travers de différents engagements. ne peut se faire sans la volonté et l'implication des propriétaires et gestionnaires du territoire.

Comment s'investir et agir dans les sites Natura 2000 ?

Sur le territoire français, plus de 1750 sites Natura 2000 couvrent près de 13% du territoire. La France, plutôt que de créer une nouvelle protection réglementaire (chasseurs, pratiquants des sports de pleine nature, etc.), préfère privilégier les actions volontaires des propriétaires, usagers collectifs, gestionnaires, d'acteurs concernés par le site : institutionnels, collectivités, gestionnaires, propriétaires, usagers (chasseurs, pratiquants des sports de pleine nature, etc.), scientifiques, associations de protection de la nature...

Gouvernance et fonctionnement

Avant de partir...

Le site est ouvert à tous, n'oubliez pas cependant de respecter quelques recommandations

- Restez sur les chemins balisés, vous traversez des milieux naturels fragiles
- Adaptez votre comportement à la présence de troupeaux
- Laissez pousser les fleurs et ne dérangez pas la faune sauvage
- Emportez vos déchets
- Gardez votre chien en laisse quand sa présence est autorisée
- Privilégiez un comportement discret et courtis
- Respectez le travail des agriculteurs
- Ne faites pas de feu afin de respecter les milieux et d'éviter les risques d'incendie

Nous vous remercions pour votre participation à la préservation du site et nous vous souhaitons de belles promenades et randonnées !

POUR PLUS D'INFORMATION

Commune de La Grave
Mairie de La Grave
05320 LA GRAVE
natura2000.lagrade@espaces-naturels.fr
06 31 43 68 83
hauts-alpes.n2000.fr

Réalisation : Mairie de La Grave - Graphisme : Roxane Jaillet
Crédits photos : Réseau Natura 2000, Centre Botanique National Alpin, Parc National des Ecrins - Impression : A l'atelier, Gap.

Projet financé avec le concours de l'Union Européenne avec le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural

Le site «Emparis-Goléon» a été retenu au titre du réseau Natura 2000 pour :

Sa diversité géologique et géomorphologique qui crée des conditions écologiques très variées et une grande biodiversité.

Ses vastes et riches milieux agro-pastoraux (prairies de fauche et alpages).

Ses milieux rocheux (crêtes, falaises, éboulis), hébergeant de nombreuses espèces végétales et animales.

Ses zones humides très diversifiées (lacs et marais).

« HABITATS »
DONT
(ou milieux naturels) prioritaires pour leur conservation, d'intérêt communautaire

LE SITE COMPORTE

NATURA 2000

HAUTES-ALPES

hauts-alpes.n2000.fr

Les éléments qui font la richesse du site



LE CAREX BICOLOR



1

Les habitats rocheux

Les éboulis hébergent une flore peu diversifiée mais très spécialisée et adaptée à la rudesse des conditions écologiques. Les pavements calcaires sont une formation géologique liée à l'érosion des calcaires. On les rencontre sur la partie centrale du plateau d'Emparis.



- Sentiers principaux
- Cours d'eau et zones humides
- Forêts
- Lande
- Prairies
- Milieux ouverts
- Milieux rocheux
- Site classé du Plateau d'Emparis



Les habitats agro-pastoraux

Le pâturage ovin, bovin, caprin et les pratiques culturales participent activement au maintien de la richesse biologique des milieux ouverts comme les pelouses d'altitude.

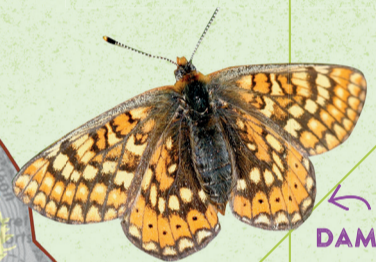
Les prairies de fauche de montagne, particulièrement riches en espèces, sont présentes sur l'ensemble du site, autour des villages et dans le vallon de la Buffe. Des contraintes fortes liées au climat, à la topographie, à l'altitude et leur faible accessibilité s'imposent aux systèmes agricoles. Sur le canton de la Grave les surfaces encore fauchées sont difficilement mécanisables.

Les milieux humides d'altitude

Le «sandur»* ou plaine de lavage glaciaire en amont du lac du Goléon abrite des surfaces conséquentes de formations pionnières arctico-alpines.

La végétation relictuelle, en colonisant les alluvions sablo-graveleuses se développe au contact des ruisselets régulièrement remaniés. Avec une flore comparable à celle des côtes du Grand Nord, son intérêt patrimonial est très élevé, s'agissant d'une des plus belles formations de ce type dans les Alpes françaises. On y rencontre notamment la Laiche à deux couleurs (Carex Bicolor), espèce pionnière des bords de torrents, des sources et lacs d'altitude, alimentés par des eaux froides et alcalines.

*Un sandur est en géologie un dépôt formé par des alluvions fluvio-glaciaires charriées et déposées par les eaux de fonte d'un glacier.



DAMIER DE LA SUCCISE



6

Les pelouses boréo-alpines siliceuses

Ces formations végétales très particulières constituées de plantes naines plaquées au sol, se rencontrent à l'étage alpin, au-dessus de 2400m. Les conditions climatiques très rudes ne permettent pas de développement d'un autre type de végétation.



2



AESHNA JUNCEA

Les lacs oligotrophes

Le plus souvent pauvres en éléments nutritifs, ces lacs sont dits oligotrophes ou mesotrophe (oligo = peu, meso = moyen et trophe = nourrir). Ils permettent à une végétation pionnière caractéristique de se développer. Ils abritent des espèces rares ou particulières comme des organismes à croissance et métabolisme lents (callitriche printanière, rubannier à feuilles étroites, cresson d'Islande, jonc filiforme, ...).

4

Les chauves-souris

Le Petit Murin (*Myotis blythii*) et le Grand Murin (*Myotis myotis*) Ces deux espèces cousines sont difficiles à distinguer. Elles exploitent des paysages diversifiés, avec une alternance de milieux ouverts et d'espaces fermés. Les Murins chassent à la nuit tombée de gros insectes qu'ils capturent au sol (carabes, hannetons, criquets, grillons, papillons, araignées), notamment dans les milieux herbacés, jusqu'à 2000 mètres d'altitude.

Des suivis télémétriques réalisés par le Parc National des Ecrins et le groupe Chiroptères Rhône Alpes sur la colonie de Grands Murin de Bourg d'Oisans (entre 15 à 20 km de du site) laissent envisager des déplacements possibles jusque sur les prairies de la Haute Romanche et du Plateau d'Emparis. Les deux espèces utilisent les mêmes types de gîtes : greniers, combles, mais aussi grottes, anciennes mines... Elles hibernent dans des cavités souterraines.